



ZONAGE RETENU

Note de synthèse

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L'AIISNE

Vieil-Arcy



- Contraintes de l'habitat**
- Surface agricole habitable (SAH)
 - Occupation du sol destinée être accessible civile
 - Prévalence à 10%
 - Habitation avec contraintes rigoureuses
 - Habitation sans contraintes rigoureuses ni normes
 - Terrain plus haut que le nivelé de l'habitation avec indication de sa courbe

- Couleur des zones d'assainissement**
- Zone d'assainissement collectif
 - Zone d'assainissement non collectif